



Pour diffusion immédiate

Le 17 mars 2009

Le budget provincial répondra-t-il aux besoins des femmes?

Faire un budget, c'est établir ses priorités et il est temps que le gouvernement priorise l'égalité, soutiennent trois des plus importants groupes de femmes du N.-B.

« Le budget devrait se baser sur une analyse selon le sexe », soutient Michèle Caron, présidente du Regroupement féministe du N.-B. « En l'absence probable d'une telle analyse, nous avons développé des critères pour évaluer si le budget 2009-2010 réduira ou accroîtra les inégalités. »

« L'écart salarial horaire entre les femmes et les hommes a augmenté lors des deux dernières années ; le gouvernement doit prendre des mesures pour contrer cette tendance immédiatement », rappelle Johanne Perron, directrice générale de la Coalition pour l'équité salariale du N.-B. Alors qu'en 2006, l'écart était de 12 %, en 2008, les femmes du Nouveau-Brunswick gagnaient en moyenne 14% de moins que les hommes (16,46\$ l'heure comparativement à 19,16\$ pour les hommes).

Lorsque toutes les sources de revenu sont incluses, le revenu total moyen des femmes, est de 22 875\$, comparativement à 34 321\$ chez les hommes. En fait, 41% des femmes et 27% des hommes ne payent pas d'impôt car leur revenu est trop bas.

« Comment une réduction d'impôt va-t-elle bénéficier les 41% des femmes qui ne payent pas d'impôt? » questionne Jody Dallaire, directrice générale de la Coalition pour les services de garde à l'enfance. Elle soutient que le gouvernement a la responsabilité

de répondre aux besoins de tous les segments de la population, dont les femmes qui représentent, après tout, la majorité.

La liste de critères ci-dessous a été largement distribuée à travers la province par les trois groupes de femmes, déterminés à outiller les femmes pour qu'elles puissent analyser le budget.

Critères d'évaluation du budget

Le budget prévoit-il un investissement accru dans les services publics tels que :

- le logement social
- l'éducation
- les soins de santé?

Le budget crée-t-il un réseau provincial de garderies financé par les fonds publics?

- Réduit-il les frais des parents?
- Accroît-il les salaires des éducatrices?

Est-ce qu'il prévoit de continuer à assurer l'offre des services actuels par le gouvernement plutôt que de les transférer au secteur privé où les travailleuses sont souvent sous-payées?

Est-ce qu'il maintient notre système d'impôt progressif pour les particuliers (c'est-à-dire avec un taux qui augmente dans les tranches de revenus plus élevées) plutôt que de le remplacer par un système d'impôt à taux fixe ou à deux taux?

Est-ce qu'il maintient un système d'impôt progressif pour les entreprises de sorte qu'elles contribuent au bien collectif et que le gouvernement soit en mesure d'offrir des services publics de qualité?

Est-ce qu'il maintient la taxe de vente au niveau actuel plutôt que de l'augmenter car une taxe de vente plus élevée aurait un impact négatif pour les plus pauvres?

Est-ce qu'il augmente le salaire minimum à au moins 10\$ l'heure?

Le budget prévoit-il des augmentations de l'assistance sociale pour atteindre la moyenne des autres provinces atlantiques?

Est-ce qu'il prévoit le financement des ajustements d'équité salariale pour les éducatrices en garderie, les auxiliaires familiales et le personnel des maisons de transition?

Est-ce qu'il prévoit l'adoption d'une loi sur l'équité salariale dans le secteur public?

Est-ce qu'il prévoit l'adoption d'une loi sur l'équité salariale dans le secteur privé pour stimuler la consommation et l'économie?

-30-

Pour plus d'information, veuillez contacter :

Michèle Caron, 863-2124 (t); 531-6918 (c)

Jody Dallaire, 855-8977 (t); 961-1131 (c)

Johanne Perron 855-0002 (t); 850-6963 (c)